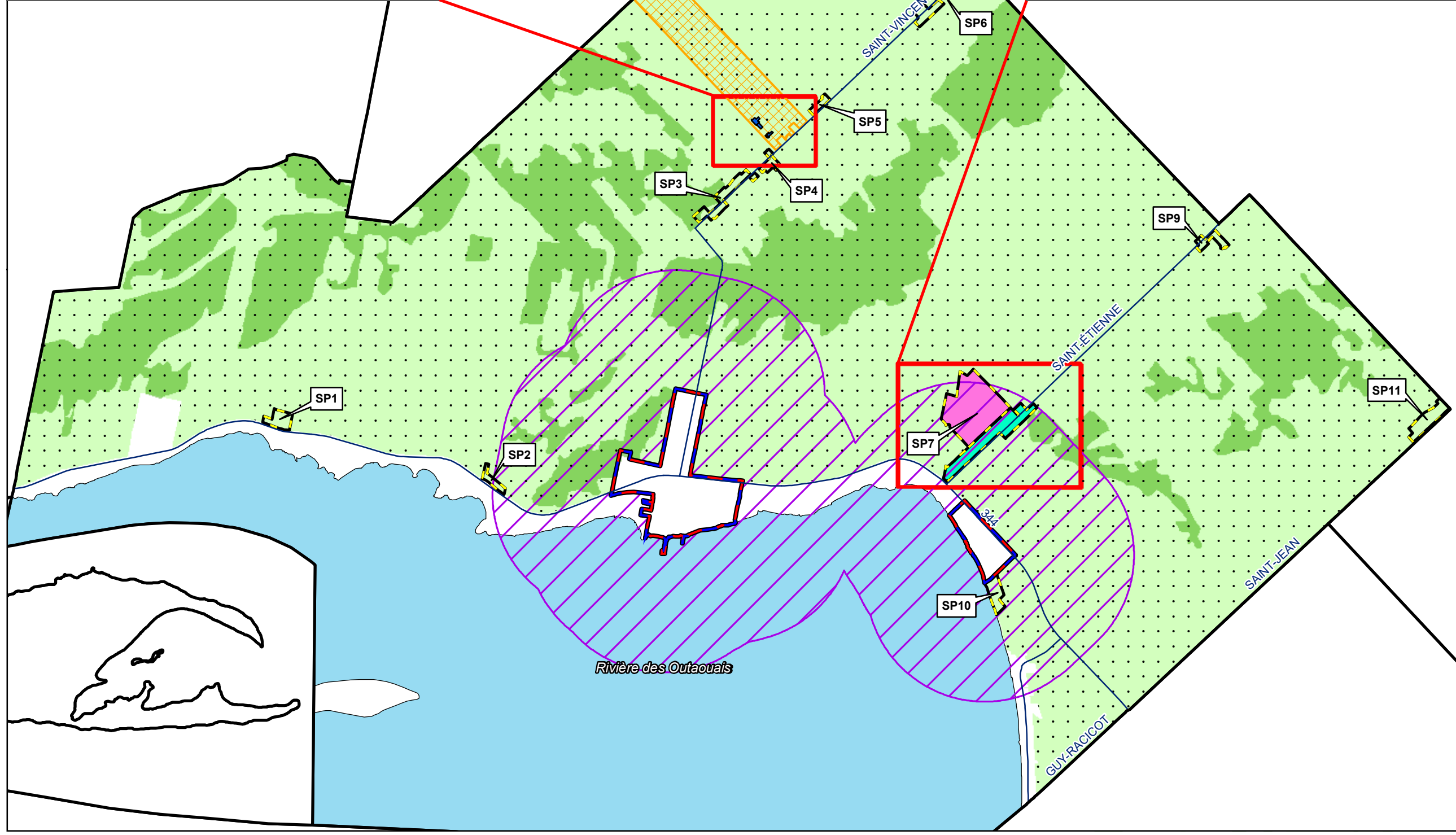
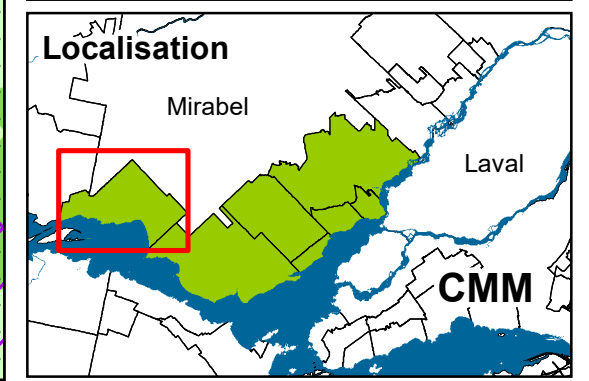


Annexe 12
Caractérisation de la zone agricole
Saint-Placide



Aménagement du territoire

- Secteurs détruits
- Secteurs détruits Sous-secteur SP7-R2
- Secteurs détruits Sous-secteur SP7-R1
- Nomenclature des secteurs détruits déposée au Greffe de la CPTAQ sous le numéro de dossier 374945
- Périmètres d'urbanisation
- Zone tampon de 1000 m autour du périmètre d'urbanisation (référence : chapitre 8 du RCI)
- Zone de dérogation
- Secteur dynamique
- Affectation agricole

Forêt

- Érablière en milieu agricole avec superficie > 4 Ha

Données de contexte

- Limite municipale
- Route principale

1:36 000

MRC de Deux-Montagnes

Date	Objet	Par	Approuvé
25 juin 2014	RCI-2005-01-22 (intégration des données sur les secteurs détruits publiés par la CPTAQ en vertu de l'article 59)	Jean-François Gendron	Nicole Loisele
17 février 2015	RCI-2005-01-22R (révision de l'intégration des données sur les secteurs détruits publiés par la CPTAQ en vertu de l'article 59)	Anne-Marie Lapointe	Nicole Loisele
25 octobre 2017	RCI-2005-01-36 Agrandir le secteur SP6 pour inclure une partie du lot 1 553 729	Anne-Marie Lapointe	Nicole Loisele
22 mai 2019	Avis de motion RCI-2005-01-48 Modification des données sur les secteurs détruits conformément à la décision # 412548 émise par la CPTAQ en fonction de l'article 59 de la LPTAA		

Denis Martin
Préfet

Jean-Louis Blanchette
Directeur général

Réalisé par : Anne-Marie Lapointe, Conseillère professionnelle en géomatique
Service de l'aménagement, MRC de Deux-Montagnes
2019-11-25

Source :
Secteurs détruits et dynamiques : CPTAQ MRC2M 2019
Réseau routier : Adresses Québec, MRN 2019
Affectation agricole : MRC2M-CPTAQ 2012
Cadastre : MRN et Groupe de géomatique AZIMUT inc. 2014
Érablières : SAR 2006

Projection : MTM (zone 8)
Datum : NAD 83